



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

2010/10/01

Pour renseignements : Mary Tucker
Responsable des Communications
Travail sécuritaire NB
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

Le Centre de rééducation professionnelle de Travail sécuritaire NB obtient un agrément prestigieux

Le Programme d'évaluation professionnelle et le Programme de rétablissement du Centre de rééducation professionnelle de Travail sécuritaire NB viennent d'obtenir un agrément de trois ans. Il s'agit de l'honneur le plus prestigieux que décerne la Commission on Accreditation of Rehabilitation Facilities (CARF), un organisme international d'agrément pour les secteurs de la santé.

Le Programme d'évaluation professionnelle évalue les capacités physiques et professionnelles de travailleurs blessés. Le Programme de rétablissement offre des services de réadaptation professionnelle en vue de faciliter une reprise du travail rapide, efficace et sécuritaire.

« Cet agrément fait preuve du dévouement et de l'engagement du Centre envers l'amélioration de la qualité de vie de nos clients », a affirmé le président et chef de la direction de Travail sécuritaire NB, Doug Stanley. « Nous sommes heureux que la CARF a reconnu nos efforts ainsi que notre tendance établie d'excellence. »

Pour obtenir un agrément de la CARF, un programme doit démontrer à une équipe d'inspecteurs qu'il est conforme à des normes internationales de très grande qualité. Il doit être complètement mesurable et responsable; subir un processus d'examen rigoureux par ses pairs; et décrire clairement comment il continuera à s'améliorer afin de mieux servir ses clients.

« C'est grâce au travail acharné, à notre engagement et au travail d'équipe que nous avons connu ce succès. Notre tradition d'excellence se poursuit et c'est un honneur pour nous d'avoir obtenu l'agrément de la CARF pour la période maximale », a précisé la responsable du Programme de rétablissement du Centre, Eileen Keating.

Tout au long du processus d'agrément, la CARF a félicité le Centre d'avoir « une équipe interdisciplinaire de base dévouée, cohésive et complète qui a formé des liens solides avec la communauté afin de répondre aux besoins de ses clients ». La CARF a attribué le niveau élevé de satisfaction des clients et les bons résultats qu'obtiennent les programmes en grande partie au personnel du Centre.

Au sujet de Travail sécuritaire NB

Travail sécuritaire NB administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les blessures subies au travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu

tiré des cotisations des employeurs. Il est engagé à prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.